

Avis de tempête sur le rapport de la médecine du travail !

La **CGT** et les élus du CE IMTW s'inquiètent de la situation rapportée par le médecin du travail du cabinet médical de Paris Bonne-Nouvelle figurant dans ce rapport :

- Les managers témoignent parfois d'une **inadéquation entre la charge de travail et les ressources humaines disponibles**, ces derniers absorbent la charge de travail supplémentaire générée afin de protéger leur équipe au détriment de leur vie privée, éventuellement de leur santé.
- **Des situations de souffrance ressenties** mettent en avant principalement, la charge de travail et la sous-charge de travail, ce vécu est parfois ressenti comme une dévalorisation.
- Les témoignages s'accordent sur le fait que **les réorganisations peuvent générer un accroissement de la charge de travail**.
- **La généralisation des méthodes agiles occasionnent d'importantes déformations des contours classiques du rôle des managers**.

Les médecins sont confrontés à une défiance de certains managers qui souhaitent remettre en cause une partie ou la totalité de leurs avis, par exemple : le télétravail de salariés sur 1, 2 ou 3 jours !

La Direction d'IMTW va embaucher un responsable à la qualité de vie au travail et engager un plan d'actions (*sensibilisation sur l'alcool et la sédentarité*).

A l'unanimité, les élus du CE ont mandaté le Bureau du CE IMTW pour faire constater par la DIRRECTE (Inspection du Travail) les manquements de la Direction face à ses obligations, conformément à l'art. L-4121 du Code du Travail qui lui impose de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale des salariés.

Pour la **CGT**, nous prenons acte, mais à ce jour les problèmes sont bien identifiés, et il faut donc :

- **Comblent tous les départs** afin d'améliorer les conditions de travail,
- **Comblent le poste vacant médecin du travail** à la DO Ile-de-France, et **compenser l'arrêt maladie en cours de l'infirmière**.

Communication en berne à WIN

Carence dans la communication du projet de reprise par WIN de la maîtrise d'œuvre des applications des domaines Wholesale France et International Carrier du Centre de Compétence Interconnect (CCI) !

La Direction a réaffirmé sa volonté de rapprochement de la MOA et la MOE afin de gagner en agilité, en fluidité et de faire des gains économiques.

Les élus du CE IMTW ont pris connaissance de ce dossier consultation et ont **dénoncé à l'unanimité** :

- **L'absence d'anticipation de recrutement**, en lien avec la charge de travail ;
- **Le manque de communication auprès des salariés** de DSI France transférés ;
- **Les risques liés au modèle managérial, à la fois distant et matriciel** ;
- **La non-exhaustivité de la force au travail transférée à WIN** (dont ETP externes, ...) ;
- **Le risque d'isolement de l'équipe de Meylan**.

Vanille « à gout amer »

Le projet est encore en cours d'élaboration et pourtant le CE IMTW est déjà consulté, **comment se prononcer sur un projet non finalisé ?** Plusieurs expertises ont été mises en place avec l'espoir de mieux comprendre vanille qui tente de passer au pas de charge.

La **CGT** constate que **la plupart des questions relatives à l'information-consultation sur Vanille** posées en séance par l'ensemble des Organisations Syndicales **ne reçoivent pas encore les réponses suffisantes** pour la bonne compréhension du dossier et ceci dans le cadre d'un gel à venir des réorganisations suite aux futures élections au sein d'Orange pour le CSE (Comité Social et Economique, l'instance remplaçant les CE et les CHSCT suite aux ordonnances Macron) en novembre 2019.

En conséquence, **la CGT et l'ensemble des Organisations Syndicales sont dans l'attente des réponses qui seront amenées lors du CE du mois de mai, affaire à suivre...**

Défendons un réel traitement de l'égalité professionnelle dans les futurs CSE !

La **CGT** estime qu'il reste encore des progrès à réaliser en matière d'égalité professionnelle à Orange. En réaction aux négociations en cours sur les CSE et sous l'impulsion de la Commission Egalité Professionnelle du CE IMTW, présidée par la **CGT**, les élu.e.s du CE IMTW ont voté à l'unanimité une résolution demandant que le Groupe Orange maintienne une Commission Egalité Professionnelle à part entière dans les CSE, permettant une réelle prise en compte des enjeux liés à l'égalité.

Ils estiment que l'intégration de ce sujet noyé au sein de la commission Emploi-Formation représente une réelle régression. Cela va à l'encontre des intérêts du personnel en empêchant :

- d'analyser correctement les écarts Femme/Homme persistants, notamment sur la rémunération et la promotion ;
- de proposer et suivre des mesures correctives ;
- de supprimer les situations d'harcèlement sexuel et de violences sexistes au travail.

Cette résolution a été relayée et adoptée dans d'autres CE du Groupe.

De plus, la **CGT** a adressé un courrier à Stéphane Richard pour que le Groupe Orange revienne sur cette proposition indigne d'une entreprise qui se veut exemplaire sur l'égalité professionnelle.

Pour exiger la création de « Commissions Egalité Professionnelle » dans chacun de nos 14 CSE, une pétition est lancée (disponible auprès de vos représentants **CGT).** Aidez, svp, à influencer sur les négociations en cours en la signant et la faisant suivre : il est important de vouloir et pouvoir défendre au quotidien avec des moyens suffisants l'égalité Femme/Homme et de lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

Quoi de neuf sur les ASC

La **CGT** et les élus du CE IMTW, réunis en séance le 18/04/2019, décident d'utiliser le budget restant ASC et d'augmenter le Compte familial en fonction du QF des Ouvrants droit selon le barème suivant :

| | | | |
|---------------|-------|------|-------|
| QF1 | 300 € | QF8 | 120 € |
| QF2 | 250 € | QF9 | 100 € |
| QF3 | 225 € | QF10 | 90 € |
| QF4 | 200 € | QF11 | 80 € |
| QF5 | 180 € | QF12 | 70 € |
| QF6 | 160 € | QF13 | 60 € |
| QF7 | 140 € | QF14 | 50 € |
| Non renseigné | | | 30 € |

Locations Vacances :

Vous souhaitez vous évader, vous pouvez encore profiter de nos offres de location à la mer, à la montagne et à la campagne pour la période d'été sur notre site du CE IMTW.

Une bonne nouvelle pour les fêtes de fin d'année :

Cette année les budgets ASC sont revus à la hausse pour Noël :

- Le cadeau enfant (0 à 11 ans) aura une valeur de 50 euros, (cadeau ou chèque) ;
- Le cadeau ado (12-16 ans) sera de 60 euros (chèque cadeau) ;
- Et enfin pour les adultes le montant passera à 70 euros, un choix vous sera proposé entre des colis et le chèque cadeau.

Bon plan, augmenter son bien-être, c'est possible :

Avec CULIBO, assistant nutritionnel personnalisé est un service innovant, personnalisé, modulable pour augmenter le bien-être et la santé des salariés. Il propose des contenus autorisant selon les profils (régimes alimentaires, allergies, goûts et objectifs de chacun) la recommandation de repas équilibrés et de saisons, l'organisation et la planification des repas de la semaine ainsi que la livraison à domicile par des partenaires.

Cette offre est gratuite pour les salariés IMTW et sera très prochainement disponible sur notre site du CE.

La CGT ne se contente pas d'informer mais revendique :

- Aucune suppression d'emploi, à chaque départ une embauche ;
- Maintien et développements des sites ;
- Arrêt des réorganisations perpétuelles.



Une force
à vos côtés